

VITICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°12
Mardi 12 juin 2018

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants

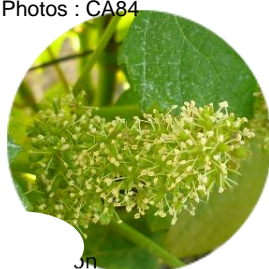
Mildiou : forte progression de la maladie sur feuilles et sur grappes. **Risque fort à exceptionnel.**

Vers de la grappe : début du vol en secteurs précoces, premiers œufs observés en secteurs très précoces.

Flavescence dorée : l'arrêté préfectoral concernant les dates de traitements obligatoires est en ligne sur les sites habituels.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



I (pleine floraison)



J (nouaison)



baies 2-3 mm



baies 5-6 mm

Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade baies 4-5 mm à 8-9 mm, stade baies 6-7 mm majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade baies 2-3 mm 6-7 mm, stade baies 4-5 mm majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade pleine floraison à baies 6-7 mm, stade baies 2-3 à 4-5 mm majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade pleine floraison à baies 4-5 mm, stade nouaison à baies 2-3 mm majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 25% floraison à baies 2-3 mm, stade pleine floraison à nouaison majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade pleine floraison.

Muscat de Hambourg

Secteur II : stade baies 4-6 mm.

Secteur III : stade nouaison à baies 3-4 mm.

Secteur IV : stade nouaison à baies 2-3 mm.

Secteur V : stade fin floraison à nouaison.

Carte de précocité : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Mildiou sur feuilles



Photo CIRAME

Mildiou sur grappes

Rot gris :

Les boutons floraux et jeunes baies (jusqu'au stade 2-3 mm) se couvrent d'efflorescences blanches : c'est le "Rot gris".



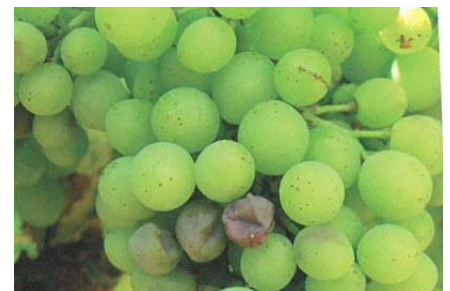
Photo CA13

Rot brun : l'envahissement des baies par le mycélium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses.

Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vévée.

(extrait du "*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*")



Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitants les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations généralisées les 10 et 11 juin, localisées le 5 juin, avec des niveaux de contamination très forts à exceptionnels (modèle Milstop). Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées par le modèle Milstop tous les jours de la semaine.

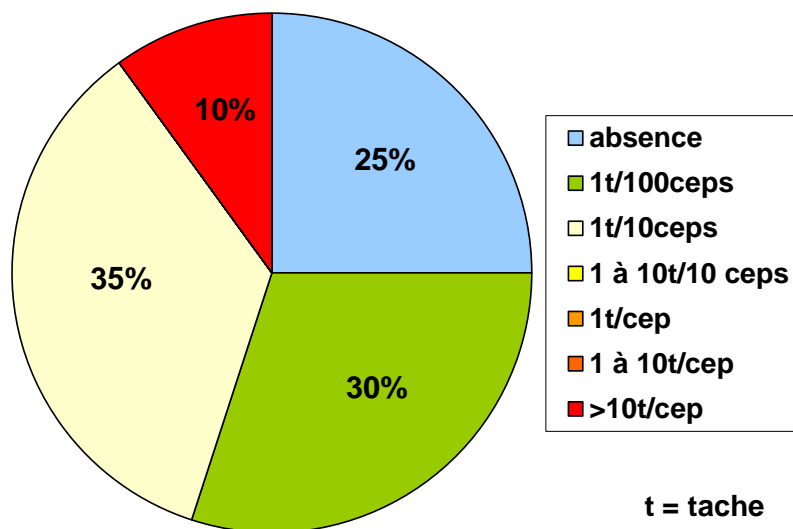
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en forte hausse, de 10 à 17 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 12 au 24 juin.

Observations

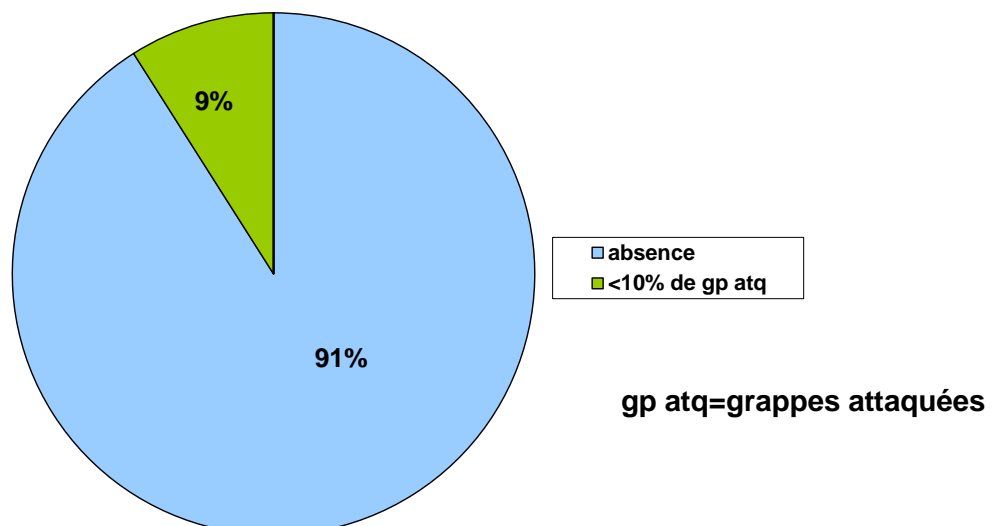
Progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 20 parcelles observées du 6 au 12 juin, 15 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 1 parcelle des symptômes sur grappes.

Sur feuilles



Sur grappes



Estimation du risque : en forte augmentation ; fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluies sur les parcelles avec symptômes.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations généralisées les 10 et 11 juin, localisées les 6, 7 et 8 juin, avec des niveaux de contamination très forts à exceptionnels (modèle Milstop). Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées par le modèle Milstop tous les jours de la semaine.

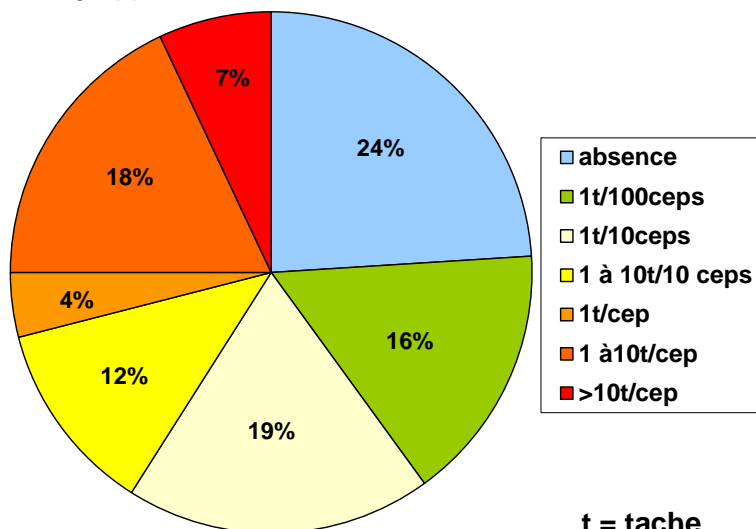
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en forte hausse, de 5 à 14 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 12 au 24 juin.

Observations

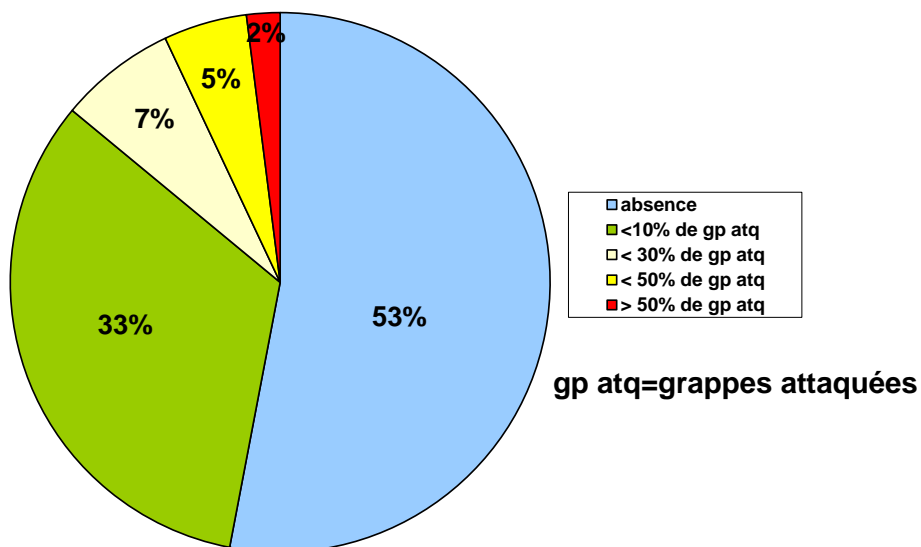
Forte progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 57 parcelles observées du 6 au 12 juin, 43 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 18 parcelles des symptômes sur grappes.

Sur feuilles



Sur grappes



Estimation du risque : en forte augmentation ; fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations localisées les 6, 7, 10 et 11 juin, avec des niveaux de contamination très forts à exceptionnels (modèle Milstop). Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées par le modèle Milstop tous les jours de la semaine.

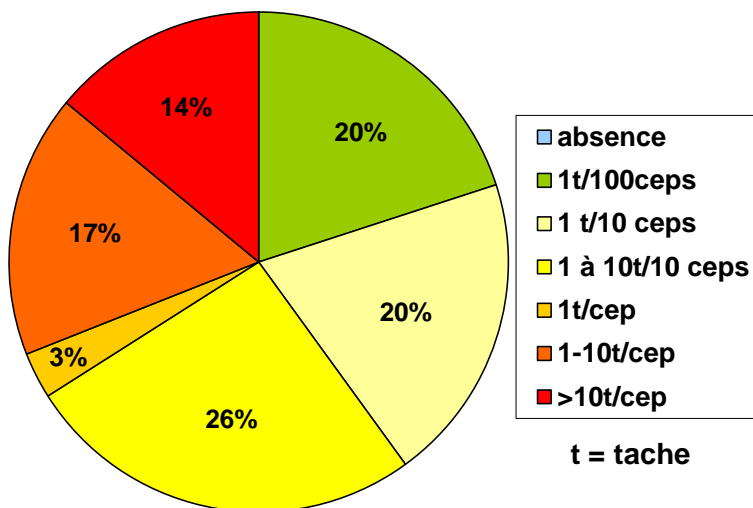
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en forte hausse, de 7 à 12 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 12 au 24 juin.

Observations

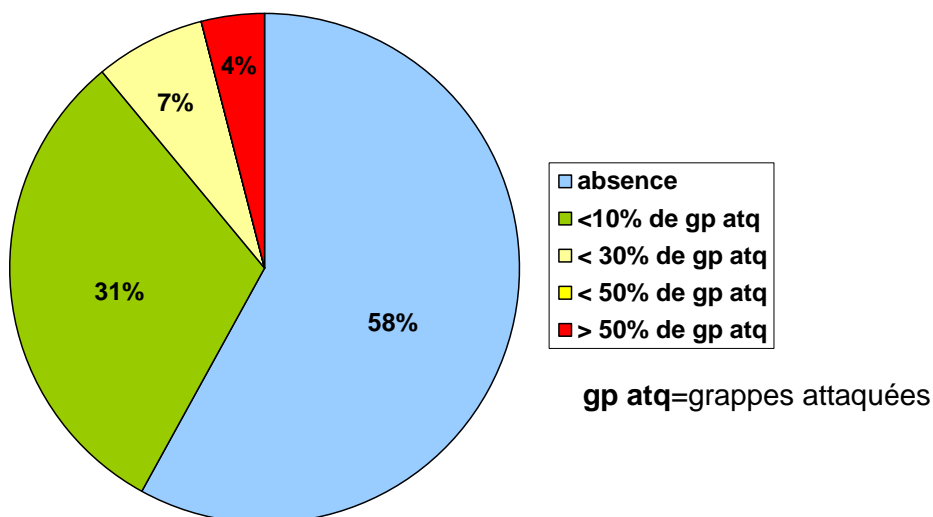
Forte progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 33 parcelles observées du 6 au 12 juin, toutes les parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 11 parcelles des symptômes sur grappes.

Sur feuilles



Sur grappes



Estimation du risque : en forte augmentation ; fort en cas de pluie sur les très rares parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

Territoire Provence

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations localisées les 6,7 et 10 juin avec des niveaux de contamination moyens. Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées par le modèle Milstop tous les jours de la semaine.

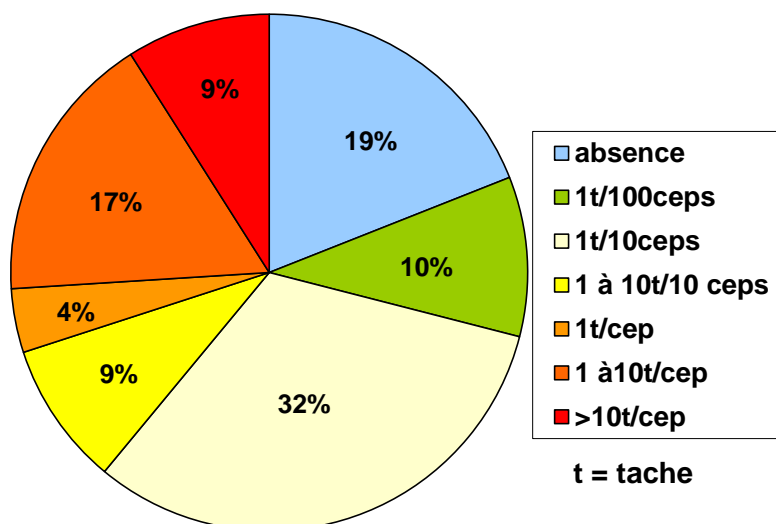
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de 3 à 10 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 12 au 24 juin.

Observations

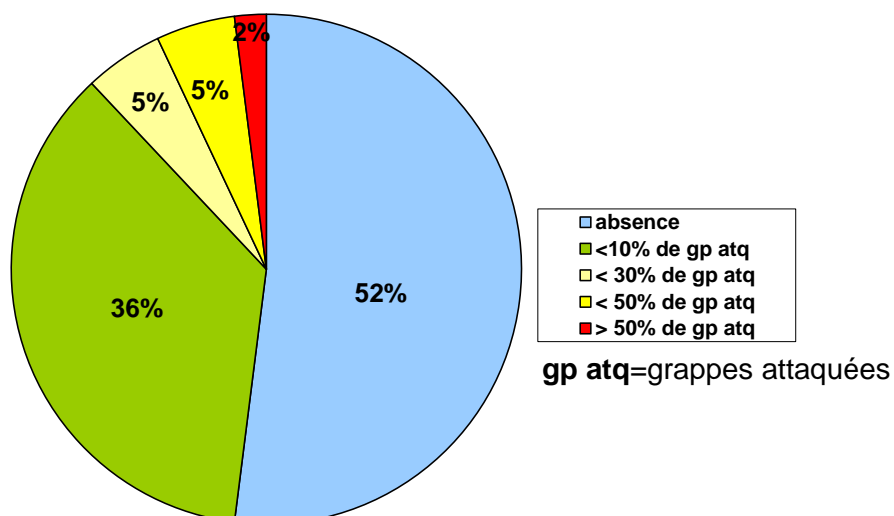
Forte progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 53 parcelles observées du 6 au 12 juin, 43 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 21 parcelles des symptômes sur grappes.

Sur feuilles



Sur grappes

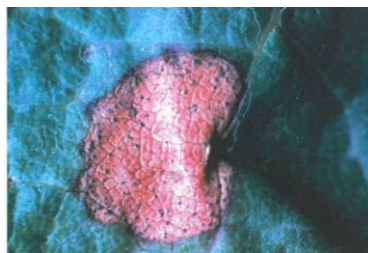


Estimation du risque : en augmentation ; fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée



Tache sur feuille avec pycnides (pustules noires caractéristiques de cette maladie).

Analyse du risque

Les différents épisodes pluvieux localisés du 6 au 11 juin ont pu provoquer une contamination dont les symptômes pourraient être visibles à partir du 18 juin.

Observations

Peu d'évolution.

Sur 125 parcelles observées du 5 au 12 juin, 2 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 2 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

Estimation du risque : très fort sur les parcelles avec symptômes et sur les parcelles historiquement sensibles en cas de pluie, faible à moyen dans les autres cas.

NB : période de sensibilité maximale du stade nouaison à fermeture de la grappe.



Rechercher les symptômes issus des contaminations du 28 au 31 mai.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

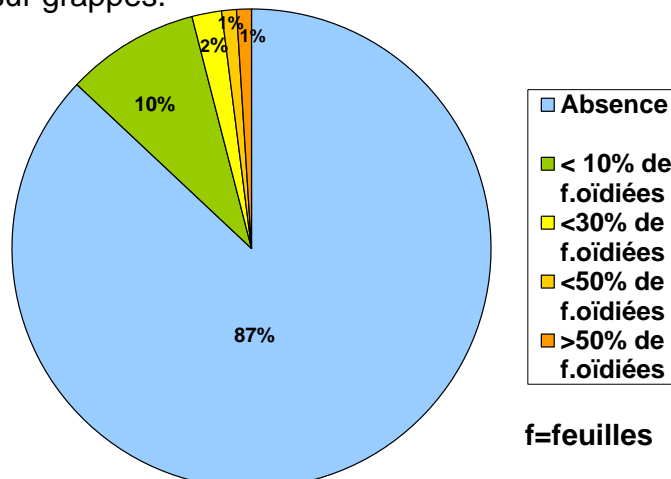
Oïdium sur feuille



Observations :

Sur 146 parcelles observées 30 mai au 5 juin, 19 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 12 parcelles des symptômes sur grappes.

Symptômes sur feuilles



Estimation du risque : fort sur tous les secteurs de précocité.

Vers de la grappe

Observations :

Début du vol de la deuxième génération en secteurs précoces, premiers œufs observés en secteurs très précoces.

La modélisation ACTIV prévoit les premiers œufs à partir du 11-12 juin en secteur III, du 13-17 juin en secteur IV, du 19 juin en secteur V.

Les premières larves sont prévues à partir du 11 juin en secteur I, du 13/14 juin en secteur II, du 17/18 juin en secteur III, du 19/22 juin en secteur IV.

Estimation du risque : faible à nul, très localement fort.

glomérule



Bilans de fin de première génération

Seuil théorique de nuisibilité : 10% de glomérules pour le raisin de cuve, 5% pour le raisin de table.

Secteur IV : sur 61 parcelles observées du 25 au 12 juin, 5 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

Secteur V : sur 7 parcelles observées du 25 au 12 juin, aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité

Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

Éléments de biologie : Cf bulletin n°10



Adulte



larves de Scaphoideus titanus

Les bulletins réglementaires du SRAL et les cartes correspondantes sont en ligne sur les sites habituels :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree>

http://www.agrometeo.fr/bsv/20180525_Communique1-sud-drome_cle08a67c.pdf

http://www.agrometeo.fr/bsv/CommuniqueTechniqueReglementaire-sud-dr%C3%B4me-2couleur_vuGCA.pdf

<http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

http://www.agrometeo.fr/bsv/FD_Communicu%C3%A9SRAL_30mai2018.pdf

Information

La liste des produits de biocontrôle homologués en viticulture est en ligne sur le site :
http://www.agrometeo.fr/bsv/fichebiocontrolevigne_mai_2018.pdf

Les territoires



Les abeilles butinent, protégeons les ! **Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Marie-Véronique Blanc, Claire Fersing, (CA84), Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.